



Assemblée générale ordinaire 2025

Bilan financier 2024

Table des matières

I.	Compte de résultats	3
A.	Exercice 2024.....	3
B.	Analyse des recettes.....	3
C.	Analyse des dépenses.....	4
II.	Bilan comptable.....	6
A.	Exercice 2024.....	6
B.	Analyse du bilan comptable	6
III.	Analyse du prévisionnel 2024 / réel 2024	7
A.	Analyse des recettes prévisionnelles / réelles.....	7
B.	Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles	9
IV.	Analyse financière	12
A.	Répartition des recettes	12
B.	Répartition des dépenses.....	13
C.	Analyse des adhésions et du prix libre	15
D.	Analyse des recettes liées à la vente de vélos.....	18
V.	Budget prévisionnel 2025.....	20
A.	Recettes prévisionnelles 2025.....	20
B.	Dépenses prévisionnelles 2025	21
C.	Aléas prévisionnels 2025	23
D.	Résultat prévisionnel 2025.....	23
VI.	Conclusion	23

I. Compte de résultats

A. Exercice 2024

L'association présente un résultat positif de 18663,77 € au 31 décembre 2024, correspondant à la différence entre les recettes et les charges.

	2024 réel
RESULTAT	18 663,77 €

B. Analyse des recettes

PRODUITS	2024 réel
Cotisations (prix libre)	8 774,68 €
Autres produits de la générosité du public	10 843,38 €
Vente de produits finis	18 593,89 €
Manifestations exceptionnelles	0,00 €
Sous-total recettes non lucratives	38 211,95 €
Vente de marchandises	4 048,60 €
Produits divers de gestion courante	4 868,79 €
Prestations de services	17 301,93 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	26 219,32 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €
FDVA	0,00 €
Fondations	0,00 €
Grand Lyon	17 806,59 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €
Sous-total subventions reçues	20 806,59 €
TOTAL RECETTES	85 237,86 €

Les recettes s'élèvent à 85 237,86 € et ont augmenté de 7 % par rapport à l'année dernière.

Concernant les recettes non lucratives, elles sont en hausse de 11 % en 2024 comparé à 2023. La vente de vélos a notamment augmenté de 53 % cette année. Une ouverture toute l'année et l'implication de bénévoles en reconversion professionnelle explique cette augmentation de vélos vendus.

La recette due aux cotisations des adhérents est en baisse de 10% ce qui correspond à la perte d'adhérents qui n'est pas encore totalement expliquée.

Concernant les recettes lucratives, elles sont en augmentation de 62% par rapport à 2023. Les Ateliers mobiles ont été plus nombreux (recettes +72%) et des ventes de produits de gestion courantes qui ont doublé (+102%).

La vente de pièces neuves se situent au niveau des recettes de 2021 et celles de 2023. Ce poste de recette est en hausse de 9% par rapport à 2023 malgré l'augmentation du prix des pièces neuves dans notre atelier.

Concernant les subventions, elles sont bien moins élevées que dans les bilans précédents, diminution de 31%. Nous avons pour la troisième année consécutive constitué un dossier de

subvention auprès de la Métropole du Grand Lyon, qui a décidé de réduire son budget global et de faire profiter de nouveaux ateliers de ses subventions.

C. Analyse des dépenses

CHARGES	2024 réel
Achat de marchandises	2 632,81 €
Achat d'études et prestations de services	503,88 €
Achat de nourriture pour l'asso	619,81 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	569,19 €
Autre matières et fournitures	3 689,26 €
Fourniture non stockables	0,00 €
Sous-total achats	8 014,95 €
Déplacements missions réceptions	1 594,07 €
Frais liés à la récupération de vélos	1 599,58 €
Sous-total déplacements	3 193,65 €
Rémunération du personnel	32 200,00 €
Cotisations URSAFF	14 697,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	1 000,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €
Primes et gratifications	4 000,00 €
Cotisations aux mutuelles	431,68 €
Pharmacie et médecine du travail	261,10 €
Sous-total personnel	52 589,78 €
Services bancaires	150,64 €
Frais postaux et télécommunication	0,00 €
Fournitures administratives	176,94 €
Sous-traitance générale	0,00 €
Sous-total administratif	327,58 €
Location immobilières	0,00 €
Prime d'assurance	689,32 €
Sous-total immobilier	689,32 €
Cotisations à d'autres associations	583,50 €
Publicité, publication, relations publiques	60,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €
Divers	1 115,31 €
Sous-total autre	1 758,81 €
TOTAL DEPENSES	66 574,09 €

Les dépenses s'élèvent à 66 574,09 € en 2024. Il y a une diminution de 3 % des dépenses par rapport à 2023, on a une pérennisation de dépenses plus importantes.

Cette année encore, la subvention du Grand Lyon a permis à Change de Chaîne d'investir. Apparaissant dans les recettes, la subvention se retrouve également dans les dépenses.

Le pourcentage de la subvention par rapport à nos recettes reste stable en 2024, 21 % de nos recettes, soit un total de 17806,59€.

Le poste des achats a diminué de 38% par rapport à 2023, la subvention a permis d'acheter des nouveaux outils, des équipements pour la cuisine et des équipements pour les salariés.

Le poste du personnel a augmenté de 5% : les salariés ont été augmenté de 50€ net par mois à partir de la paie du mois de mars 2024.

Le forfait mobilité durable (FMD) a été augmenté de 100€ par salarié. Ce qui fait un total de 1000€. Il avait été décidé de l'augmentation durant l'AG de l'année dernière mais le prévisionnel n'avait pas été mis à jour (800€ vs 1000€). Cela n'a pas pénalisé le bilan financier et la santé de l'association.

Un poste avait été provisionné pour les formations des salariés mais pas consommé pour des raisons de temps et de contenus.

Les cotisations URSSAF ont augmenté de 6 % du fait de l'augmentation des salariés à partir de Mars 2024 et de l'intégration de la mutuelle dans celles-ci.

Les frais bancaires ont diminué de 12 % sans qu'on ait eu d'explications.

Concernant le loyer (1200€/An), nous n'avons pas eu d'appel de la part de notre bailleur mais une provision est gardée sur le compte courant.

Le poste autre/Divers englobe les régules (erreurs) de caisse et les erreurs de virement d'Ecologic (un trop-plein de 800€).

2024 a été une année du renouveau puisque nous avons organisé 2 bourses à vélos (BAV en Avril et en Septembre), avec restauration et buvette ! La dernière remontait à avant le confinement.

Le résultat de l'année est donc positif de +18 663, 77 €, une augmentation de 67 %. (Si le loyer et les formations avaient été prélevés, il serait de 13463,77€).

II. Bilan comptable

A. Exercice 2024

BILAN COMPTABLE	
Exercice 2024	
Actif	
Caisse atelier Change de Chaîne	110,75 €
Gonettes numériques	124,85 €
Compte courant	3 931,42 €
Factures en attente	11 425,04 €
Livret Bleu	54 580,05 €
Parts Sociales Banque Populaire	15,00 €
Stock vélos réparés	0,00 €
Stock vélos à réparer	0,00 €
TOTAL ACTIF	70187,11
Passif	
Report à nouveau	51 514,34 €
<i>Dont résultat de l'exercice précédent</i>	11 172,00 €
Résultat de l'exercice courant	18 663,77 €
TOTAL PASSIF	70178,11

B. Analyse du bilan comptable

La situation financière de Change de Chaîne est saine et solide. L'association dispose de presque d'un an de trésorerie, permettant de voir l'avenir avec sérénité.

En 2023, elle a été placée sur une épargne classique de type livret A. En 2024, Les intérêts de l'année auront rapporté 980 €.

A la création de l'association, il avait été décidé qu'une épargne de 30 000€ était suffisante pour envisager un loyer dans le privé pendant un an au cas où nous devrions quitter la rotonde. 2025 sera peut-être l'occasion de lancer un groupe de travail afin de réfléchir à la direction à donner sur le surplus d'épargne.

Le résultat de +18 663, 77 € a gonflé notre trésorerie de 26% par rapport à 2023.

Le volet ressources humaines a augmenté de 3 % : les salariés ont été augmenté de 50€ net par mois à partir de la paie du mois de mars 2024. Le Forfait Mobilité Durable leur a été versé avec une augmentation de 100€ sur un an (500€/an/Salarié).

2024 a été l'occasion de reverser une partie des bénéfices de l'année aux salariés pour la première fois (2 000€/Salarié).

L'objectif de parvenir à l'équilibre en fin d'année et de conserver la santé financière de l'association reste toujours d'actualité.

III. Analyse du prévisionnel 2024 / réel 2024

A. Analyse des recettes prévisionnelles / réelles

PRODUITS	Prévisionnel 2024	2024 réel
Cotisations (prix libre)	10 000,00 €	8 774,68 €
Autres produits de la générosité du public	11 000,00 €	10 843,38 €
Vente de produits finis	12 000,00 €	18 593,89 €
Manifestations exceptionnelles	3 000,00 €	0,00 €
Sous-total recettes non lucratives	36 000,00 €	38 211,95 €
Vente de marchandises	3 000,00 €	4 048,60 €
Produits divers de gestion courante	3 000,00 €	4 868,79 €
Prestations de services	14 000,00 €	17 301,93 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	0,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	20 000,00 €	26 219,32 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	20 000,00 €	17 806,59 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	23 000,00 €	20 806,59 €
TOTAL RECETTES	79 000,00 €	85 237,86 €

Les recettes de 2024 sont supérieures de 6 237 € par rapport aux projections faites en 2023.

Recette non lucratives :

Sur l'année 2024, nous n'avons pas atteint le montant estimé pour les cotisations, il manque 1225 euros, cela peut s'expliquer par les cotisations à jour moins nombreuses. En effet, nous avons **85 adhérents de moins à la fin 2024** comparé à la fin 2023.

Le prix libre, lui n'accuse un écart que de 156€ comparé au prévisionnel. Nos adhérent.e.s sont donc plus généreux que sur la l'année 2023 si on le compare au nombre d'adhérent.e.s à jour.

La vente de produit fini a explosé avec +30% environ. En effet, nous sommes sur la troisième marche du podium en termes de vente de vélo depuis la création de l'association (**312 vélos**). La première marche date de 2018 et la deuxième de 2019.

Recettes Lucratives :

Nous avons vendu pour prêt de **25% de pièces neuves en plus** que le prévisionnel. Le stock récent de **pneus neufs disponible en quasiment toutes tailles** permet de répondre à la demande de tous nos adhérents.es. Autres exemples, le fait de réparer des vélos à la vente utilise aussi des pièces neuves.

Concernant les **produits divers de gestion courante**, nous sommes à **+50%** en comparaison du prévisionnel. Cela correspond à l'intérêt du livret A, à un remboursement de frais de formations de nos salariés ainsi que le remboursement de près de 2 ans de mutuelle car cette dernière est désormais prélevé directement par L'URSAFF, ainsi qu'un remboursement d'une casse de matériel lors d'une récup vélo par notre assurance.

Nous avons fait **+25% de prestations de services**, soit des ateliers mobiles, des sensibilisations, des formations.... En effet, cette année nous avons dispensés des formations rémunérées pour le compte du Grand Lyon, ce que nous n'avions pas les années précédentes (**+ 1500 euros**). Nous avons également fait plus d'ateliers mobiles. Les recettes des 2 BAV sont aussi dans cette ligne (**+1000 euros**) (cf ci-dessous)

La ligne **manifestation régulière (BAV) est vide** alors que nous avons fait **2 BAV en 2024 !** Pourquoi ?? **Les chiffres ont été saisis à la ligne du dessus.**

Subventions reçues :

Concernant les subventions, nous avons obtenu 20806 euros sur les 23000 euros demandés. En effet, les derniers euros de la subvention était soumis à présentation de factures... nous n'avons pas dépensé autant que nous l'avions présenté dans la subvention, par conséquent la subvention n'a pas été complète.

Pour conclure, nous avons donc fait **8% de recettes supplémentaires** par rapport au prévisionnel ! En grande partie, grâce à la vente de vélos, aux pièces neuves ainsi qu'aux prestations de services (ateliers mobiles, formations, ...).

Bravo aux salariés et bénévoles pour ces beaux chiffres.

B. Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles

CHARGES	Prévisionnel 2024	2024 réel
Achat de marchandises	3 000,00 €	2 632,81 €
Achat d'études et prestations de services	2 000,00 €	503,88 €
Achat de nourriture pour l'asso	900,00 €	619,81 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	1 500,00 €	569,19 €
Autre matières et fournitures	2 500,00 €	3 689,26 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	9 900,00 €	8 014,95 €
Déplacements missions réceptions	800,00 €	1 594,07 €
Frais liés à la récupération de vélos	1 000,00 €	1 599,58 €
Sous-total déplacements	1 800,00 €	3 193,65 €
Rémunération du personnel	40 677,16 €	32 200,00 €
Cotisations URSAFF	7 233,68 €	14 697,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	800,00 €	1 000,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	4 000,00 €	0,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	4 000,00 €	4 000,00 €
Cotisations aux mutuelles	1 200,00 €	431,68 €
Pharmacie et médecine du travail	300,00 €	261,10 €
Sous-total personnel	58 210,84 €	52 589,78 €
Services bancaires	200,00 €	150,64 €
Frais postaux et télécommunication	0,00 €	0,00 €
Fournitures administratives	500,00 €	176,94 €
Sous-traitance générale	0,00 €	0,00 €
Sous-total administratif	700,00 €	327,58 €
Location immobilières	1 200,00 €	0,00 €
Prime d'assurance	689,32 €	689,32 €
Sous-total immobilier	1 889,32 €	689,32 €
Cotisations à d'autres associations	800,00 €	583,50 €
Publicité, publication, relations publiques	200,00 €	60,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €
Divers	200,00 €	1 115,31 €
Sous-total autre	1 200,00 €	1 758,81 €
TOTAL DEPENSES	73 700,16 €	66 574,09 €

Les charges de 2024 sont inférieures de 7 126 € par rapport aux projections faites en 2023.

Achat :

Nous avons acheté pour plus de marchandises (en quantité) mais pour moins de budget car achat auprès de surstock de magasin que nous connaissons personnellement (fermeture de boutique par exemple).

Beaucoup moins de dépenses concernant les études, **l'étude de nos supports de communication n'a pas été menée cette année 2024.**

Concernant l'achat de nourriture, nous en avons moins acheté (moins mangé également ?), il n'y a pas eu de séminaire en 2024, ainsi pas de frais de nourriture.

La revente de marchandises alimentaires était prévue pour les 2 BAV. La première BAV, nous avons acheté pour **environ 500 euros** de denrées **mais peu vendu.** Pour la deuxième BAV, nous avons beaucoup moins acheté (moins de 100 euros).

De nombreuses fournitures et de l'outillage ont été acheté ; pour les permanences, pour l'utilisation de la cuisine, pour l'hygiène du local avec un nouveau lave-linge (suite à casse), et divers autres matériels pour la bonne tenue du local.

Déplacements :

Les frais sont liés aux rencontres de l'Heureux Cyclage ainsi que le paiement de **la location du CDCéminaire de Janvier 2025** (payé en décembre 2024).

Les Frais lié à la récupération de vélos correspondent à 13 locations de fourgons durant l'année 2024 ainsi qu'une facture concernant la casse d'un rétroviseur lors d'une récupération de vélos.

Personnel :

Il y a eu une erreur entre le brut hors URSAFF et le net. Si l'on compare les deux lignes elles sont quasiment à l'équilibre. Les cotisations URSAFF ont été moins élevées que prévues, malgré l'ajout de la mutuelle sur cette ligne (en cours d'année).

Le FMD est passé de 400 à 500 euros par salarié.

Il n'y a pas eu de formations réalisées par les salariés sur l'année 2024.

La prime sur résultat 2024 est conforme à nos estimations de prévisionnel.

Les cotisations aux mutuelles sont désormais incorporées à la ligne URSAFF.

Administratif :

En 2024, nous n'avons pas acheté de matériel informatique.

Immobilier :

Le loyer est provisionné, mais il **n'a pas été payé.** Nous n'avons pas reçu de quittance.

Autres :

Nous cotisons à d'autres associations, l'Heureux Cyclage ainsi que Paheko (notre logiciel de suivi comptable).

En 2024, les flyers n'ont pas tous été refaits, cela explique l'écart.

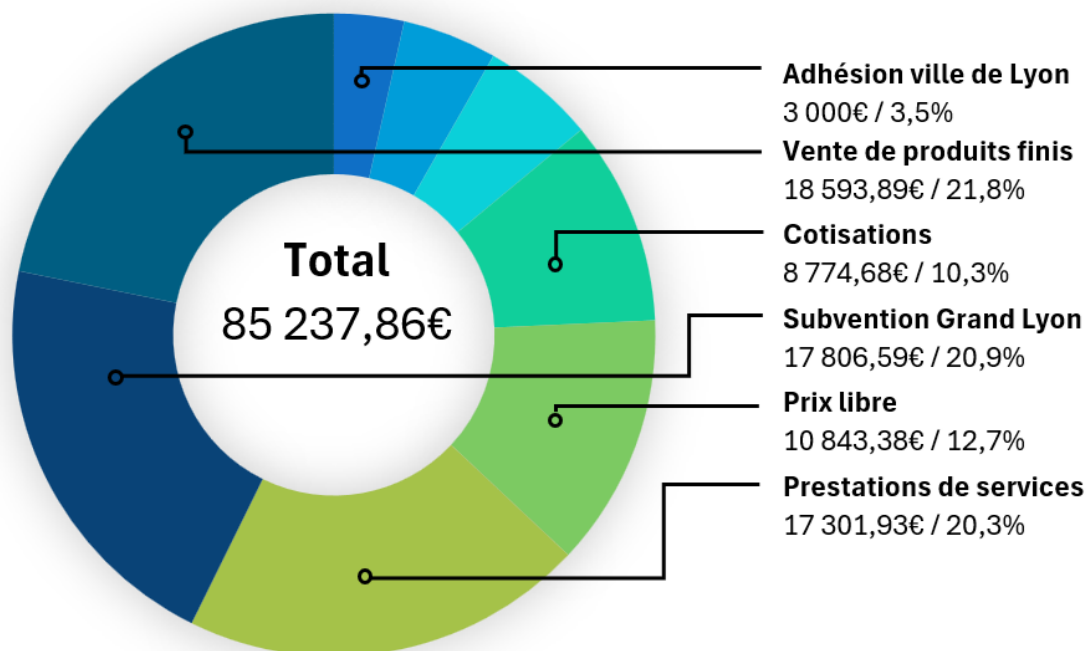
Enfin la dernière ligne comptable correspond aux régulations de caisse (erreurs de saisies, trop perçu, ...) durant l'année (300 euros). Dans cette ligne apparaît aussi **un trop perçu de l'organisme de récupération de nos déchets liés aux vélos (ECOLOGIC).**

Pour conclure, nous avons fait quasiment **10% d'économie par rapport au prévisionnel de 2024 sur les charges**. Cela s'explique avec principalement, pas de formations de nos salariés (4000 euros budgétés), pas de loyer payé (1200 euros budgétés) ainsi que près de 1500 euros budgété pour des études et de la restructuration de support de com non utilisé en 2024.

IV. Analyse financière

A. Répartition des recettes

Répartition des recettes 2024



Sur l'année 2024, les subventions publiques représentent près d'un quart des recettes de l'association (23,8 % précisément, en combinant la subvention du Grand Lyon et l'adhésion de la ville de Lyon), grâce l'adhésion de la ville de Lyon, et à une subvention de plus de 26 000 € de la Métropole Grand Lyon. Cette subvention est directement fléchée vers certains postes de dépenses, tels que la rémunération du personnel, des achats de matériels ou des prestations de communication, qui ont été budgété en amont.

Le premier poste de recette hors subventions est la vente de produits finis, soit la vente de vélo remis en état par les bénévoles et les salariés. Avec un total pour 2024 s'élevant à presque 18 600 €, l'association était toute proche d'égaliser 2018 et ses 18680€ de recette sur cette activité, année record pour l'association.

Autre source de revenus importantes pour l'association et important motif de satisfaction, les prestations de service (formations et ateliers mobiles à destination de tiers) permettent de totaliser cette année 17 301,93€. Ceci représente une hausse de 71 % par rapport à 2023, et dépasse sensiblement le prévisionnel qui fixait une cible de 14000€. Ces chiffres placent cette année les prestas devant le prix libre (pour utilisation de l'atelier) comme source de revenu, contrairement à l'année dernière.

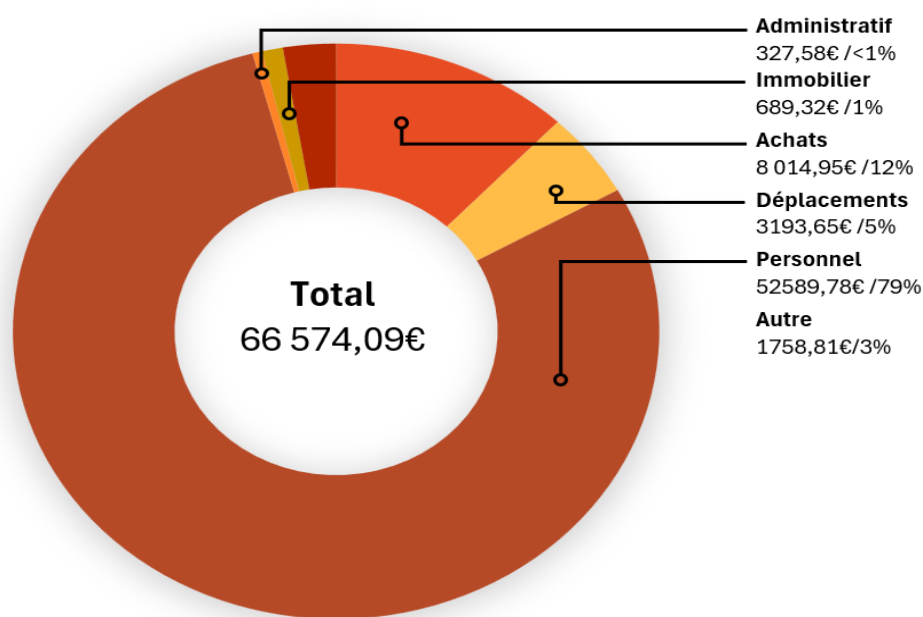
Par contraste avec ces bons résultats, on observe cette année une baisse des rentrées d'argent liées aux adhésions. Avec un total de 8774€, cette recette est en baisse, à la fois par rapport à l'année dernière (de 10%) et par rapport à l'objectif qui avait été fixé par le prévisionnel (cible à 10000 €).

Ce faisant, là où l'année 2023 permettait de brosser un portrait assez équilibré entre les 4 piliers rémunérateurs de l'asso (adhésion, prix libre, vente de vélos, et prestas), l'écart s'est creusé cette année entre les deux premiers qui sont en recul, et les deux seconds qui sont marqué par une forte hausse.

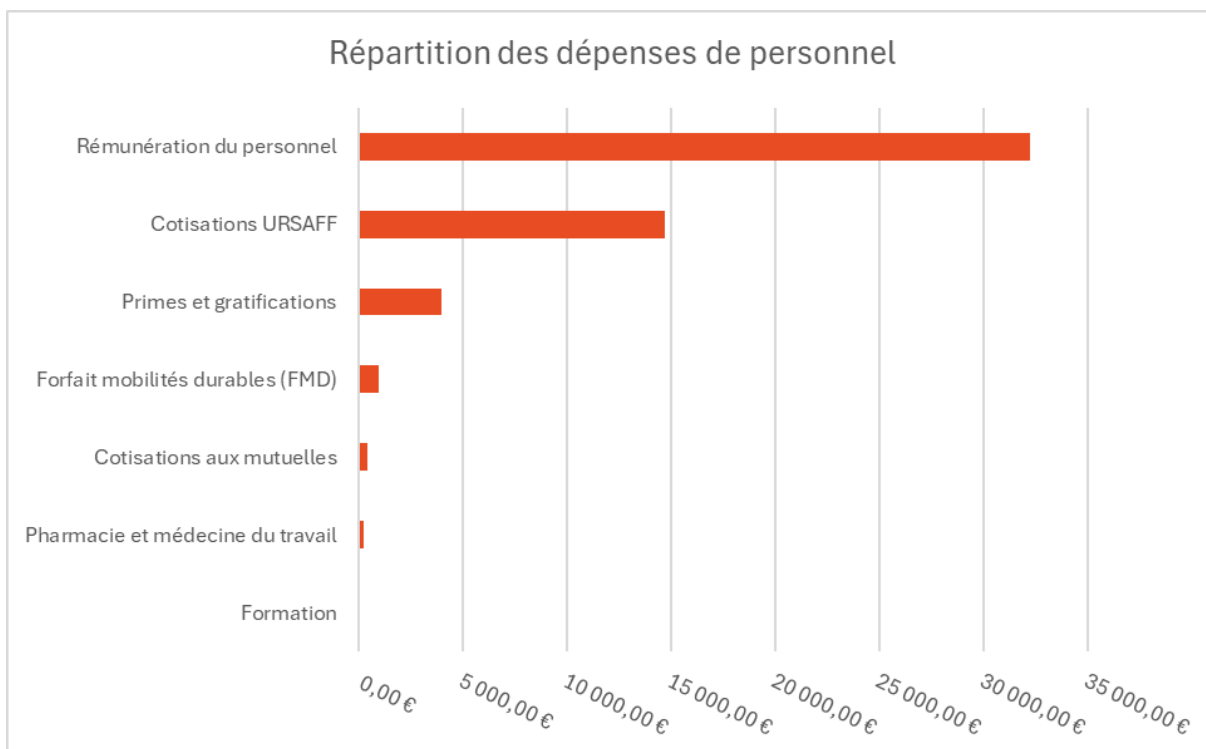
	2023	2024	évolution
Adhésions	9 796,00 €	8774,68	-10,43
Prix libre	11 097,00 €	10843,38	-2,29
Vente de vélos	12 121,00 €	18593,89	53,40
Prestations de services	10 075,00 €	17301,93	71,73

B. Répartition des dépenses

Répartition des charges 2024

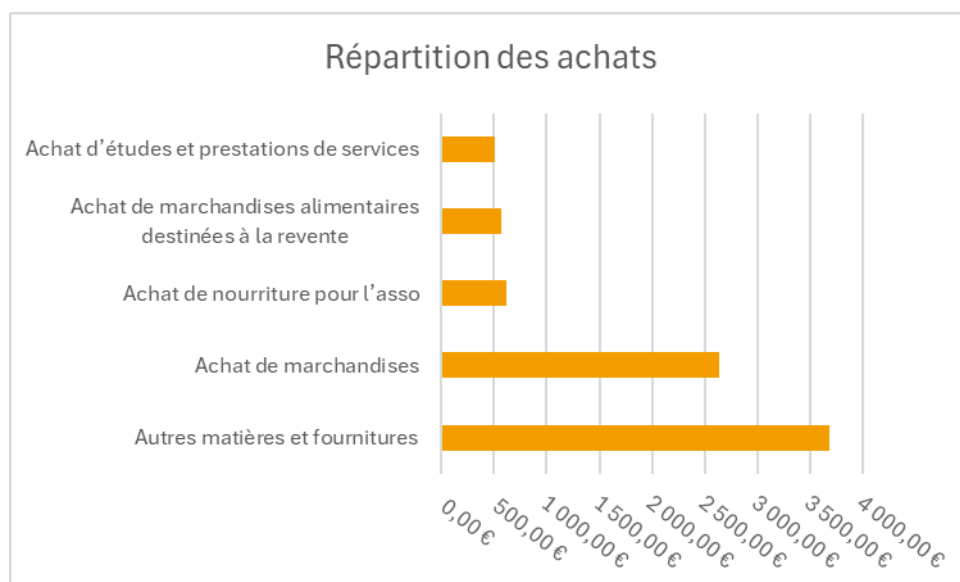


Comme les années précédentes, et depuis que l'association salarie deux personnes en CDI, les charges liées au personnel représentent le premier poste de dépense, et de loin. Les années précédentes les charges liées au personnel représentaient environ 3/4 des dépenses, cette année la proportion monte à presque 4/5 pour atteindre 52 589 €, soit 79 % du total des charges de l'association.



Les dépenses de personnel sont en très grande majorité dues à la rémunération et aux cotisations à l'URSSAF. Cette tendance s'est renforcée cette année, puisque l'URSSAF collecte désormais les cotisations pour la mutuelle employeur, qui faisait jusqu'ici l'objet d'une ligne spécifique.

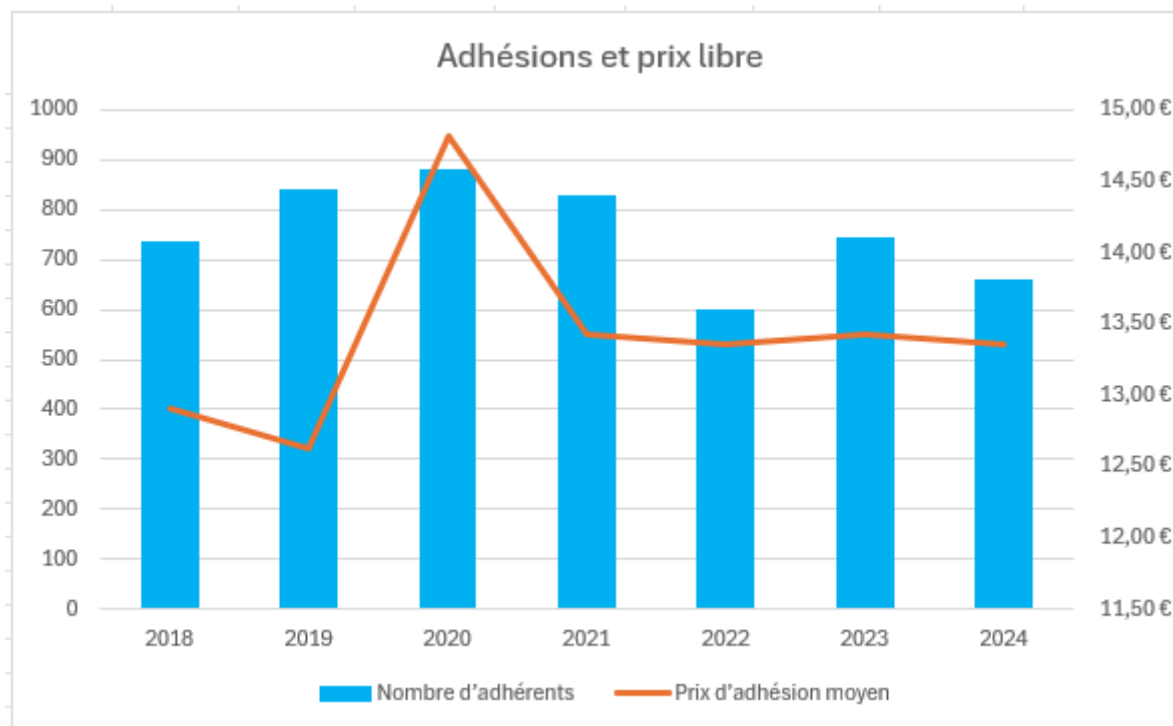
Le deuxième poste de dépense correspond aux achats de l'association (pièces détachées, outillage, fournitures administratives, nourriture pour l'association et nourriture à revendre), qui correspond à la vie de l'association et à l'accueil des adhérent-es.



Le troisième poste concerne les déplacements, avec des frais liés à la location de véhicule pour récupérer des vélos, ou à des déplacements pour des prestations ou des formations.

Comme les années précédentes et plus encore en 2024, l'esprit de l'association tourné vers le réemploi et la consommation raisonnée, permet de limiter les dépenses diverses de l'association.

C. Analyse des adhésions et du prix libre



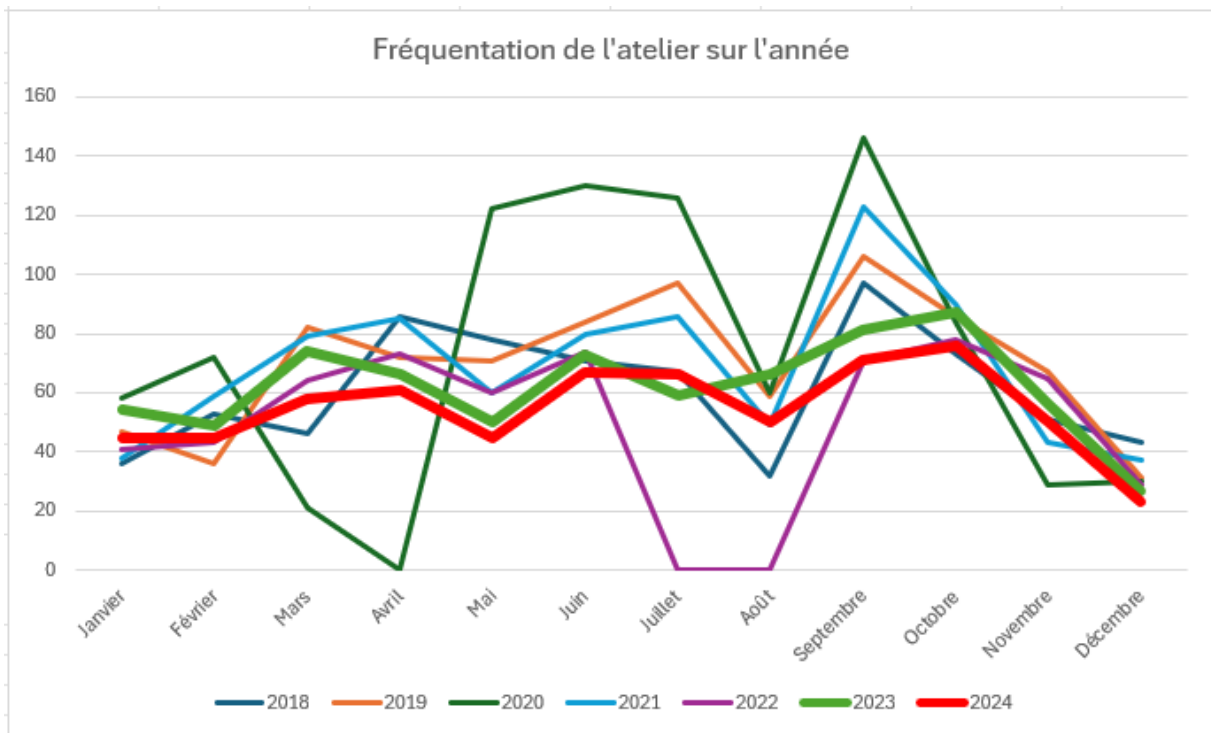
Evolution des Adhésions

L'étude concernant les adhésions ces dernières années est marquée par deux évènements :

- La hausse significative du prix moyen de l'adhésion imputable au dispositif Coup de pouce Vélo en 2020
 - Niveau le plus haut à 14,82€ (+17,4% par rapport à 2019)
- La forte baisse du nombre d'adhérents enregistrée en 2022 du fait des 3 mois de fermeture pour travaux
 - En dessous du seuil symbolique des 600 adhérents pour la première fois depuis l'installation en 2017 dans les locaux de la Gare de Vaise

Aussi, en 2023 on revient à une certaine "norme" avec 742 adhérents, plus proche des ordres de grandeur habituels (entre 700 et 800). L'asso remonte avec un certain soulagement le "plongeon" du nombre d'adhérent qu'elle avait subi en 2022. On avait alors observé un passage symbolique sous la barre des 600 adhérents, une première depuis que l'on dispose de statistiques fiables.

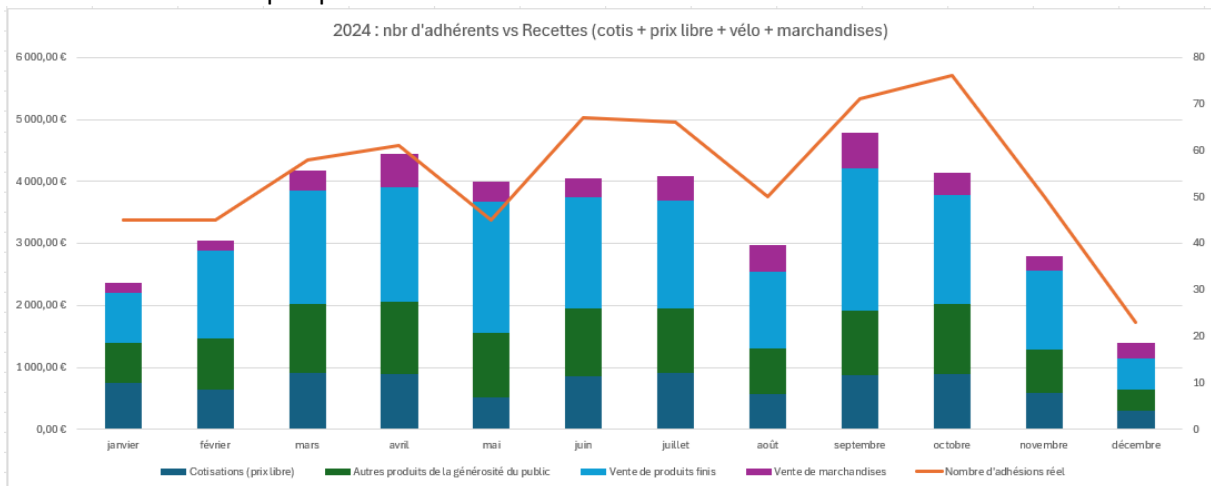
-> +144 adhérents soit 24% par rapport à l'année précédente



Habituellement, la fréquentation de l'atelier est rythmée par les saisons :

- Départ timide en janvier
- Augmentation de la fréquentation de l'atelier à mesure que les températures montent
- Une trêve estivale très marquée
- Un mois de septembre moteur à la rentrée, synonyme de plus gros mois de l'année
- Baisse de la fréquentation en même temps que l'hiver s'installe

Les recettes suivent à peu près les variations des cotisations.



Répartition des jours de fermeture 2024

Row Labels	Count of jour	Fermé
Mardi	45	7
Mercredi	33	19
Judi	38	14
Vendredi	31	21
Samedi	28	24
Grand Total	175	85

Ces repères saisonniers se retrouvent traditionnellement dans les indicateurs, hors cas particuliers. Mais 2023 semble s'affranchir en partie de ce schéma.

La baisse de fréquentation liée à l'hiver est toujours valable, mais l'activité est plus stable sur l'année. Les mois traditionnellement mauvais ne le sont pas tant que ça, et les mois traditionnellement bons ne sont pas exceptionnels. L'activité semble plus lissée.

Les chiffres de mai ne sont pas bons, ce qui semble se confirmer sur les autres années, ce qui s'explique par la fermeture une semaine pour cause de voyage CDC (+ponts dans tous les sens). On ne devrait pas observer ce creux en mai 2024 puisque la décision a été prise de ne pas partir en voyage sur ce mois. Le mois d'août constitue une exception notable. Avec 66 adhésions, il s'agit du meilleur mois d'Août qu'ait connu l'asso. Ces chiffres sont à mettre au crédit d'une organisation des congés des salariés pour éviter au maximum qu'ils se chevauchent. Combinée à une forte implication bénévole, cette organisation a permis à l'atelier de ne pas annoncer de fermeture sur une semaine complète.

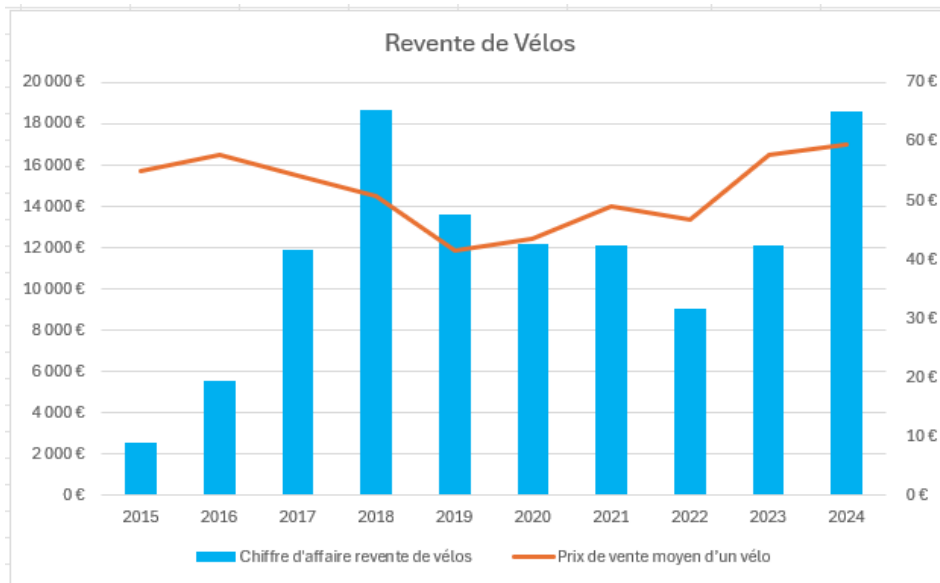
On ne renoue pas avec les chiffres les plus hauts enregistrés, ce qui tend à nous faire penser qu'on a encore une marge de progression concernant le nombre d'adhérents.

Prix des adhésions

Le prix moyen des adhésions, hormis 2020 signalé en intro, est très stable sur les dernières années bien qu'en légère baisse (variation de 3,25% sur les 3 dernières années).

La principale question qu'amenait l'année 2023 était "les gens vont-ils revenir à l'atelier après cette longue fermeture pour travaux ou cela aura un impact sur la fréquentation de l'asso à long terme ?" Avec du recul, nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre : Les gens sont revenus ! La baisse observée à la fois dans le nombre d'adhérents et dans les recettes liées à la vente de vélo ont été rattrapées avec une ouverture tout au long de l'année. Le nombre d'adhérent a augmenté de 25% et les recettes sont similaires à l'année 2021, année de fonctionnement normal. Les travaux semblent n'avoir pas impacté la fidélité des adhérents et c'est une nouvelle dont l'asso se réjouit !

D. Analyse des recettes liées à la vente de vélos



Première impression à la vue du graphique -> L'asso redresse la barre sur le secteur de la vente de vélos, et met un terme à une chute continue sur les 4 dernières années.

Mais l'année 2022 a été marquée par une fermeture de 3 mois (soit 25% de l'année), qui se répercute mécaniquement et de manière quasi parfaite sur le chiffre d'affaires de ce secteur, qui a alors baissé de 25,5%.

(12131 € en 2021 -> 9035€ en 2022).

De telle sorte que si on projette le CA de 2022 sur 12 mois sur la base des 9 mois d'ouverture observés, on aurait 12047€. Rapporté au temps d'ouverture, le chiffre d'affaires est en réalité stable sur les 4 dernières années.

	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire projeté revente de vélos	13 632 €	12 155 €	12 131 €	12 047 €	12 121 €
Chiffre d'affaire revente de vélos	13 632 €	12 155 €	12 131 €	9 035 €	12 121 €
Prix de vente moyen d'un vélo	42 €	44 €	49 €	47 €	58 €
Vélos revendus (réemploi intégral)	328	279	248	193	210
Vélos démontés (réemploi pièces détachées)	256	237	255	230	378
Vélos donnés	22	28	12	11	13
Réemploi total (hors stock)	606	544	515	434	601

Le prix de vente moyen d'un vélo confirme sa dynamique à la hausse pour s'établir à 58€ en 2023. C'est une hausse de 11€ et 23% par rapport à 2022. 2023 se situe du même coup assez nettement au-dessus de la moyenne

Les vélos sont "mieux vendus", permettant d'assurer une rentrée d'argent équivalente aux années précédentes malgré un rattrapage moins important que prévu en volume. En effet, "seulement" 210 vélos ont été vendus en 2023. "Seulement", car à titre de comparaison avec 2021 ou le CA était très proche de cette année (12 131€), c'est 248 vélos qui avaient été vendus.

2023 aura été l'année de tous les records en matière de démontage de vélo, puisqu'ils représentent près de 2/3 des vélos (378 sur 601) réemployés par l'asso cette année. Le démontage de ces vélos a nécessité 325 heures de travail dans l'année, dont 174 ont été réalisées par des bénévoles (contre 151 par les salariés). Cela illustre l'importance de l'implication bénévole. Le grand nombre de vélos démontés s'explique aussi par le partenariat noué avec Ecologic, organisme chargé du recyclage. Ce partenariat nous permet de bénéficier d'une collecte des déchets liés au cycle et est comptabilisé dans les chiffres de recyclage de la filière cycle. Cela nous libère de la contrainte de devoir nous déplacer à la déchetterie, et nous encourage à être plus sélectif dans les vélos à réparer et ceux qui viennent alimenter le stock de pièces détachées.

V. Budget prévisionnel 2025

A. Recettes prévisionnelles 2025

PRODUITS	2021	2022	2023	2024 réel	Prévisionnel 2025
Cotisations (prix libre)	11 137,00 €	7 988,00 €	9 796,00 €	8 774,68 €	10 000,00 €
Autres produits de la générosité du public	12 820,00 €	9 293,00 €	11 098,00 €	10 843,38 €	10 000,00 €
Vente de produits finis	11 502,00 €	9 034,00 €	12 121,00 €	18 593,89 €	15 000,00 €
Manifestations exceptionnelles	452,00 €	636,00 €	1 391,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total recettes non lucratives	35 911,00 €	26 951,00 €	34 406,00 €	38 211,95 €	35 000,00 €
Vente de marchandises	4 154,00 €	2 977,00 €	3 724,00 €	4 048,60 €	4 000,00 €
Produits divers de gestion courante	727,00 €	1 822,00 €	2 407,00 €	4 868,79 €	2 000,00 €
Prestations de services	9 544,00 €	11 385,00 €	10 075,00 €	17 301,93 €	15 000,00 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	412,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	14 425,00 €	16 596,00 €	16 206,00 €	26 219,32 €	21 500,00 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	0,00 €	14 186,00 €	26 080,00 €	17 806,59 €	14 000,00 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €	1 546,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	3 000,00 €	19 732,00 €	29 080,00 €	20 806,59 €	17 000,00 €
TOTAL RECETTES	53 336,00 €	63 279,00 €	79 692,00 €	85 237,86 €	73 500,00 €

L'année prochaine, l'association prévoit des recettes à hauteur de 73 500 €, soit 13,8% plus basse qu'en 2024.

Concernant les recettes non lucratives, la baisse d'adhérents n'est pas totalement expliquée mais est au plus bas depuis 2018. Nous prévoyons cette année encore de maintenir les adhésions à 10 000€ car nous avons prévu de travailler sur notre communication externe. Nous espérons donc augmenter notre nombre d'adhérents en 2025 ainsi que les recettes associées. Le prix libre est maintenu à 10 000 € qui semble être un objectif réaliste et atteignable chaque année.

La vente de vélos a atteint des records en 2024 ! Nous projetons des recettes un peu inférieures pour 2025, car contrairement à 2024, nous ne pourrions pas vendre plus de vélos que ceux que l'on aura récupéré du fait que le stock de vélos dans l'ellipse a été écoulé.

Concernant les recettes lucratives, l'objectif fixé l'année dernière pour les prestations en ateliers mobiles a été surpassé ! Cette année, nous prévoyons des recettes légèrement inférieures du fait du départ de l'un des salariés et de l'arrivée d'une nouvelle personne. Cette personne aura un volet développement des ateliers mobiles sur sa fiche de poste, mais nous imaginons qu'elle ne sera pas opérationnelle tout de suite et que son travail de prospection ne se fera peut-être pas sentir entre son arrivée en mai-juin 2025 et la fin d'année.

Cette année, la prestation de traitement de déchets par Ecologic sera facturée selon le nombre de tonnes revalorisées. Nous gagnerons avec cette prestation peut-être un peu moins que les 4 000€ de la première année.

En 2025, il a été annoncé par le Grand Lyon que la subvention en soutien aux projets des ateliers vélo sera diminuée de 30%, comme toutes les subventions d'ailleurs. Une enveloppe de 14 000 € sera donc demandée. Elle sera dédiée à des frais de fonctionnement et à des aménagements dans l'atelier.

B. Dépenses prévisionnelles 2025

CHARGES	2021	2022	2023	2024 réel	Prévisionnel 2025
Achat de marchandises	3 005,00 €	1 682,00 €	3 520,00 €	2 632,81 €	2 700,00 €
Achat d'études et prestations de services	120,00 €	6 711,00 €	2 824,00 €	503,88 €	1 300,00 €
Achat de nourriture pour l'asso	793,00 €	531,00 €	852,00 €	619,81 €	600,00 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,00 €	872,00 €	923,00 €	569,19 €	300,00 €
Autre matières et fournitures	2 496,00 €	4 128,00 €	4 791,00 €	3 689,26 €	7 800,00 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	6 771,00 €	13 924,00 €	12 910,00 €	8 014,95 €	12 700,00 €
Déplacements missions réceptions	175,00 €	745,00 €	869,00 €	1 594,07 €	1 000,00 €
Frais liés à la récupération de vélos	859,00 €	871,00 €	976,00 €	1 599,58 €	1 000,00 €
Sous-total déplacements	1 034,00 €	1 616,00 €	1 845,00 €	3 193,65 €	2 000,00 €
Rémunération du personnel	30 753,00 €	32 281,00 €	31 200,00 €	32 200,00 €	38 294,00 €
Cotisations URSAFF	11 382,00 €	13 865,00 €	13 861,00 €	14 697,00 €	17 000,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €	0,00 €	800,00 €	1 000,00 €	1 250,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00 €	1 300,00 €	2 859,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	6 240,00 €
Cotisations aux mutuelles	0,00 €	1 179,00 €	1 187,00 €	431,68 €	0,00 €
Pharmacie et médecine du travail	844,00 €	227,00 €	238,00 €	261,10 €	400,00 €
Sous-total personnel	42 979,00 €	48 852,00 €	50 145,00 €	52 589,78 €	64 184,00 €
Services bancaires	95,00 €	138,00 €	172,00 €	150,64 €	170,00 €
Frais postaux et télécommunication	25,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fournitures administratives	6,00 €	12,00 €	1 212,00 €	176,94 €	200,00 €
Sous-traitance générale	2 340,00 €	3 109,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total administratif	2 466,00 €	3 259,00 €	1 384,00 €	327,58 €	370,00 €
Location immobilières	630,00 €	2 139,00 €	1 132,00 €	0,00 €	2 400,00 €
Prime d'assurance	631,00 €	619,00 €	646,00 €	689,32 €	700,00 €
Sous-total immobilier	1 261,00 €	2 758,00 €	1 778,00 €	689,32 €	3 100,00 €
Cotisations à d'autres associations	50,00 €	1 182,00 €	314,00 €	583,50 €	600,00 €
Publicité, publication, relations publiques	89,00 €	60,00 €	0,00 €	60,00 €	2 200,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	167,00 €	43,00 €	144,00 €	1 115,31 €	1 000,00 €
Sous-total autre	306,00 €	1 285,00 €	458,00 €	1 758,81 €	3 800,00 €
TOTAL DEPENSES	54 817,00 €	71 694,00 €	68 520,00 €	66 574,09 €	86 154,00 €

L'association prévoit 86 154,00 € de dépenses pour l'année 2025. Elles sont en hausse de 30% par rapport à 2024.

Concernant les achats d'études et prestations de services, nous prévoyons de travailler avec Trappeur Cycles, un soudeur professionnel dans le Beaujolais, pour créer des aménagements dans l'atelier et des étagères (+800€).

Des matières premières seront achetées pour ces aménagements (autres matières et fournitures +3 000€). Pour les événements de l'association, il est également prévu d'acheter deux barnums sérigraphiés aux couleurs de Change de Chaîne (2 x 900€ selon devis demandé à France Barnum).

Nous prévoyons de ne réaliser qu'une seule bourse aux vélos en 2025, du fait d'une année déjà bien chargée, soit 300€ de dépenses en moins pour la revente de marchandises alimentaires.

Concernant les frais de déplacements, les frais du CDCminaire ont déjà été payé en 2022 et seul un salarié se rendra aux Rencontres de l'Heureux Cyclage cette année (-600€).

Depuis plusieurs années, les frais liés à la récupération de vélos s'élèvent à 1 000€. En 2024, ils étaient de 1 600€ du fait d'un rétroviseur cassé pendant une tournée. Le montant est donc laissé à 1 000€. Le partenariat avec notamment les déchetteries du SITOM fonctionne toujours bien et nous permet de renouveler chaque mois notre stock de vélos afin de les réparer pour les vendre, alimenter le stock de pièces d'occasion, ou les revaloriser via la convention Ecologic.

2025 sera marquée par le départ d'un des deux salariés, Géraud, de Change de Chaîne fin juin. La personne qui le remplacera devrait arriver en juin afin de prévoir un mois de tuilage à trois salariés. Les dépenses liées à la rémunération du personnel sont donc en hausse cette année :

- 3 500€ d'indemnité de fin de contrat ainsi que 500€ de prime de fin de contrat, soit 4 000€ conclus avec le salarié, une manière de le remercier pour tout le travail accompli durant ces années !
- 250€ environ de congés payés, le salarié posera tous ces congés avant son départ mais il restera 2,5j en juin à lui régler
- 500€ de provision pour frais de dossier en lien avec son départ
- 1 350€ supplémentaires pour le mois de mai à trois salariés
- 2 000€ supplémentaires de cotisations URSAFF pour le mois de mai également
- Le forfait mobilité durable va être annualisé et passé de 500€ à 600€ annuels, soit 50€/mois par salarié.e
- 50€ de forfait mobilité durable supplémentaire en mai pour le ou la troisième salarié.e

Il avait été beaucoup trop provisionné pour le budget formation l'année précédente. Cette année, il est prévu de former les salariés à devenir sauveteur secouriste du travail (SST). La formation devrait avoir lieu au printemps et coûte 200€/salarié. 600€ supplémentaires sont prévus pour une éventuelle autre formation.

Pour la deuxième année consécutive, une part des bénéfices de l'année 2024 sera reversé aux salariés sous forme de prime, qui apparaîtra comptablement en 2025 (il faut clôturer la comptabilité 2024 pour calculer la prime à verser). La même formule de calcul que l'année précédente a été utilisée. A savoir que si le résultat d'exploitation est supérieur à 3 mois de masse salariale, une prime est versée. Elle est arrondie aux 5€ supérieurs. Le bilan très positif de l'année dernière amène à une valeur recommandée de prime totale égale au tiers du résultat d'exploitation, soit 6 221 € au global. La prime par salarié sera donc de 3 120€.

Calcul prime employés 2024

Chiffre d'affaire	64431,27	+
Subventions reçues	20806,59	+
Masse salariale (salaires chargés)	52589,78	-
Achat de pièces neuves	2632,81	-
Charges d'exploitation	11351,50	-
Impôts ou taxes	0,00	-
Resultat d'exploitation	18663,77	
Masse salariale	52589,78	
Versement de prime (Oui/Non)		Oui
Valeur max de la prime	8765	
Valeur recommandée de la prime	6221	
Valeur par salarié	3111	
Prime à verser par salarié	3120	

Les cotisations aux mutuelles sont portées à 0€ puisqu'elles sont maintenant intégrées aux cotisations URSAFF. 100€ supplémentaires sont fléchés pour la médecine du travail du fait du salarié supplémentaire.

Les locations immobilières sont multipliées par deux puisque notre bailleur ne nous a pas envoyé la quittance de loyer pour l'année 2024.

Au CDCminaire, nous avons décidé de développer notre communication externe afin d'attirer de nouveaux adhérent.es et bénévoles. Il est prévu pour la publicité :

- 700€ pour de nouveaux supports de communication pour le démarchage de récupération de vélos auprès des particuliers.
- 700€ pour de nouveaux supports de communication pour le démarchage de nouvelles prestations en entreprises, en lien avec la RSE/RSO.
- 400€ pour l'impression de plaquettes prestations.
- 400€ pour l'impression de plaquettes de recrutement de nouveaux bénévoles.

NB : le poste CLAVETTE sera à nouveau subventionné à 100 % par le Grand Lyon.

C. Aléas prévisionnels 2025

Le prévisionnel semble assez prudent cette année, du fait de la transition avec le départ de Géraud et l'arrivée d'une nouvelle personne, pour ne pas prévoir d'aléas contrairement à l'an passé.

D. Résultat prévisionnel 2025

Le compte de résultat 2025 devrait être de -12 654,00 €. Le résultat est largement déficitaire, du fait d'une prime sur les résultats 2024 versée en 2025 et de forts investissements sur le volet RH suite au départ de Géraud.

	2021	2022	2023	2024 réel	Prévisionnel 2025
RESULTAT	-1 481,00 €	-8 415,00 €	11 172,00 €	18 663,77 €	-12 654,00 €

VI . Conclusion

Les recettes de l'association sont réparties en quatre pôles importants :

- Vente de vélo
- Vente de pièces d'occasions et tenue des permanences
- Prestations de services
- Cotisations
- Subventions du Grand Lyon

Bien que les subventions représentent une part importante des recettes, l'association génère deux tiers de ses recettes. Elles sont variées et montrent une très bonne santé financière, de la même manière que la trésorerie.

Le départ d'un des deux salariés de l'association, Géraud, nous a amené lors du CDCminaire à nous poser des questions sur le futur de l'association, et notamment quel type de profil nous recherchions pour son ou sa remplaçant.e. Les prestations en entreprise semblent, entre autres, être un axe à développer.

La perte d'adhérents, toujours présente, nous a également amené à prendre des décisions concernant notre communication externe, qui, nous l'espérons, portera ses fruits.

2025 sera un tournant dans la vie de Change de Chaîne avec l'arrivée d'une nouvelle personne salariée. La passation des sujets sera un moment clef de l'année, et les bénévoles devront plus que jamais essayer de s'impliquer pour transmettre également leur vision de l'association.